

PROJET PEDAGOGIQUE

Les Mercredis en Péricolaire

ANNEE SCOLAIRE
2023-2024

Les J. O.
au
Patro

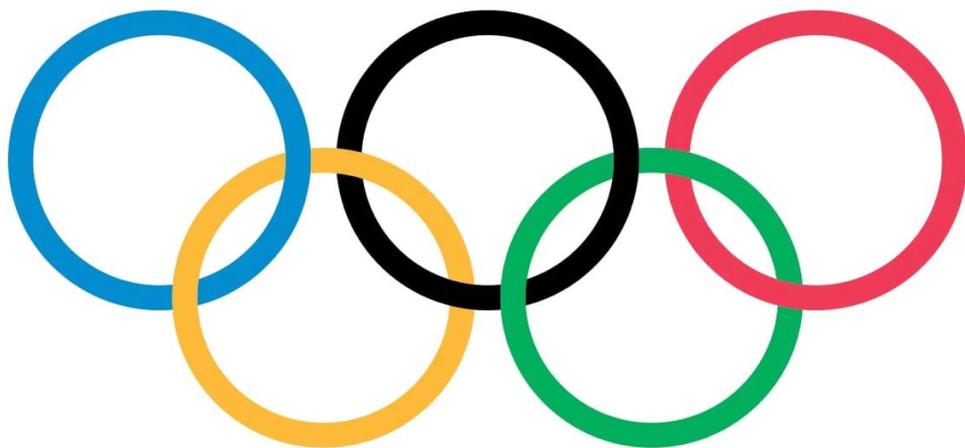


TABLE DES MATIERES

1. DESCRIPTION DU PATRO	4
1.1. L'Organisateur	4
1.2. Nature de l'Accueil.....	4
1.3. Implantation et locaux.....	4
1.4. Horaires et dates d'ouverture	5
1.5. Grille tarifaire	5
1.6. Public accueilli.....	6
2. LES OBJECTIFS	6
2.1. Objectifs pédagogiques et objectifs généraux.....	6
2.2. Objectifs opérationnels.....	6
3. PROJET DE FONCTIONNEMENT	7
3.1. L'accueil.....	7
3.2. Les services	7
3.3. Le déjeuner et le temps calme.....	8
3.4. Le planning type de l'accueil	8
3.5. Types d'activités	9
3.5.1. Activités de l'Accueil	9
3.5.2. Sorties	10
3.6. Modalité de participation des enfants aux activités.....	10
3.6.1. Activités libres et activités encadrés.....	10
3.6.2. Mise en valeur des demandes de l'enfant	10
3.6.3. Activités à places limités.....	11
3.7. Prise en charge des enfants à besoins spécifiques.....	11
3.7.1. Prise en charge administrative	11
3.7.2. Prise en charge pédagogique.....	11
4. EQUIPE PEDAGOGIQUE	12
4.1. Constitution.....	12
4.2. Rôle de l'équipe pédagogique	12
4.3. Rôle du directeur	12
4.4. Rôle de l'animateur	13
5. UN PEU D'HISTOIRE	16
5.1. Jeux antiques	16
5.2. Jeux modernes.....	16
6. SYMBOLES	17

6.1. Les anneaux olympiques.....	17
6.2. Les colombes	17
6.3. La flamme olympique	17
6.4. La devise des jeux olympiques.....	17
7. VALEURS.....	18
8. DECOR	18
9. CINQ PERIODES	18
9.1. 1ère Période	18
9.2. 2ème Période	19
9.3. 3ème Période	19
9.4. 4ème Période	20
9.5. 5ème Période	20
10. EVALUATIONS.....	20
10.1. Évaluation avec les enfants	21
10.2. Évaluation avec les animateurs.....	21
10.3. Évaluation avec les familles	21
10.4. Évaluation par l'équipe de direction	22

1. DESCRIPTION DU PATRO

1.1. L'Organisateur

L'ASTRALE (Association Saint Roch Animation Loisirs Education) est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Son siège social est situé au 12 rue André à Amiens. Sa publication au Journal Officiel a été faite le 12 janvier 2019 (n°1535).

1.2. Nature de l'Accueil

Dans la grande famille des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), le Patronage Saint Roch est un ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Dans la mémoire collective, ce type d'Accueil est plus connu sous le nom de Centre de Loisirs ou Centre Aéré. Il est, selon les périodes scolaires, de nature extrascolaire (pendant les vacances), ou périscolaire (le soir en semaine et le mercredi). Le projet pédagogique et le projet d'animation prennent en compte la spécificité de l'une ou l'autre des modalités pour décliner l'offre éducative.

1.3. Implantation et locaux

L'ASTRALE met à la disposition du Patronage Saint Roch, l'ensemble des "Salles Saint Roch" situé au 14 rue Allou à Amiens (80). Ces salles appartiennent à la Fondation Saint Firmin du Diocèse de la Somme.

Cet ensemble comprend :

- 3 Salles dont une pouvant contenir plus de 200 personnes
- 2 terrains de jeux extérieurs (buts de foot et un panier de basket)
- 1 bureau pour l'équipe de direction
- 1 bloc sanitaire (Filles, PMR, garçons)
- 1 espace pour laver la vaisselle, pour réchauffer les repas individuels des jeunes et un réfrigérateur pour que les jeunes y déposent ce qui doit rester au frais à leur arrivée
- Du matériel éducatif et ludique (petits bricolages, baby-foots, bibliothèque, tables de ping-pong, jeux de société, balles, déguisements, signalétique...)

Les espaces extérieurs sont sécurisés, et un terrain de jeux entièrement fermé, permet l'organisation d'activités en extérieur, de grands jeux, de tournois sportifs ainsi que la mise en place d'activités variées. La proximité du parc de la Hotoie permet en outre des activités d'extérieur de plus grande envergure.

1.4. Horaires et dates d'ouverture

L'accueil est réalisé en période scolaire dans les temps périscolaires tous les mercredis, de 8h00 à 18h30.

En période extra-scolaire, l'accueil est ouvert, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30 :

- 2 semaines aux vacances de la Toussaint
- Quelques jours aux vacances de Noël
- 2 semaines aux vacances d'Hiver
- 2 semaines aux vacances de Printemps
- 4 semaines aux vacances d'été, en juillet

1.5. Grille tarifaire

Dans le cadre d'un accueil de tous, la présente grille tarifaire prend en compte le quotient familial en l'échelonnant en 4 tranches.



ACCUEILS DE LOISIRS GRILLE TARIFAIRE 2023-24

ADHÉSION * par personne ; donne droit à un reçu fiscal pour déduction d'impôt de 66% du montant versé à ASTRALE

Annuelle	
Tarif normal	40 €
Tarif réduit (quotient < 901) ou à partir du 2 ^{ème} enfant	20 €
Tarif très réduit (quotient < 687)	15 €
Tarif solidarité (quotient < 476)	10 €
Ponctuelle (9 jours, non renouvelable)	
Tarif unique	5 €

PARTICIPATION

	Prix Patro (6 à 16 ans)	Prix Mini-Patro (3 à 6 ans)
Tarif normal		
1 journée	12 €	15 €
1/2 journée	10 €	-
semaine de 5 jours (vacances)	55 € <i>au lieu de 60 €</i>	-
Tarif réduit (quotient familial < 901)		
1 journée	10 €	12 €
1/2 journée	9 €	-
semaine de 5 jours (vacances)	45 € <i>au lieu de 50 €</i>	-
Tarif très réduit (quotient familial < 687)		
1 journée	8 €	10 €
1/2 journée	7 €	-
semaine de 5 jours (vacances)	36 € <i>au lieu de 40 €</i>	-
Tarif solidarité (quotient familial < 476)		
1 journée	5 €	9 €
1/2 journée	4 €	-
semaine de 5 jours (vacances)	23 € <i>au lieu de 25 €</i>	-

NB : tarifs « demi-journée » valables uniquement les mercredis en période scolaire.

1.6. Public accueilli

Le patronage accueille tous les enfants de 6 à 16 ans, quel que soit leur domicile, leur établissement scolaire, sans discrimination ethnique, sociale, religieuse, philosophique, politique, culturelle ou syndicale... dans le respect des différences la mixité sociale.

Les jeunes sont pour la plupart domiciliés et scolarisés dans Amiens Métropole (écoles publiques et privées). Le service rendu à la collectivité et l'action pour brasser les différents milieux de vie sociale sont reconnus par les subventions d'Amiens Métropole et la délivrance à ASTRALE d'un agrément pour accueillir des volontaires en Service Civique intervenant notamment auprès du public de cet Accueil de Mineurs.

2. LES OBJECTIFS

2.1. Objectifs pédagogiques et objectifs généraux

Pour ces J. O. au Patro, l'équipe pédagogique du Patronage Saint Roch a choisi trois objectifs pédagogiques, elles-mêmes déclinées en plusieurs objectifs généraux.

Objectifs Pédagogiques	Objectifs Généraux
L'excellence et l'autonomie	<ul style="list-style-type: none">- Encourager l'enfant à faire des choix et à les assumer- Permettre à l'enfant de devenir acteur de ses activités- Responsabiliser l'enfant dans la vie du Patronage
Le respect de soi, des règles et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none">- Décider ensemble les règles de vie commune- Développer l'esprit d'entraide et de service- Sensibiliser aux problématiques de l'environnement- Éduquer l'enfant à lutter contre le gaspillage
L'amitié, l'accueil de l'autre et de sa différence	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir les amitiés positives et constructives- Découvrir les différences pour les accueillir- Favoriser les espaces d'écoute et de dialogue

2.2. Objectifs opérationnels

L'ensemble des objectifs pédagogiques et généraux représente les orientations essentielles du Patro et guideront l'équipe dans la construction des projets d'animation et des projets d'activités. Ils seront déclinés en objectifs opérationnels dans les projets d'animations.

Objectifs opérationnels	Mise en place des activités
Apprendre à mieux vivre ensemble : - Découvrir l'autre dans sa différence ou ressemblance - Exister au sein d'un groupe	- Organisation de jeux sportifs, tournois, olympiades - Moment commun de chant, de danse - Préparation de spectacles
Coopérer et s'affronter dans le jeu : - Rechercher des stratégies	- Jeux de société - Grands jeux à thème
Développer la créativité :	Ateliers diversifiés de travail manuel : - Fabrication d'objets décoratifs - - Création de spectacles
Eveiller aux notions de beau, de bien, de partage, au sens de l'effort, à l'amitié ...	- Expression orale à partir de livres, de contes, ou de situations vécues dans la journée - Présentation de sketches - Réalisation manuelle de qualité et aboutie
Faire grandir l'écocitoyenneté du jeune	- Sensibiliser au gaspillage - Faire des activités de recyclage - Faire du jardinage
Enrichir les connaissances culturelles	- Activités diverses sur différents thèmes (sciences, histoire, géographie, environnement ...) - Sorties culturelles
Créer un cadre de vie et de sécurité autour du jeune	- Formation d'une équipe d'animateurs, choisis non seulement pour leurs qualités d'animation mais aussi pour leur qualité de vie (politesse du langage, respect des autres, tenues physique et morale) - Locaux mis aux normes régulièrement
Soutenir le jeune dans sa scolarité	- Présence de plusieurs adultes pour l'aide aux devoirs - Suivi du travail scolaire en lien notamment avec les parents

3. PROJET DE FONCTIONNEMENT

3.1. L'accueil

Les mercredis, un temps d'accueil d'une heure et demi (8h00 à 9h30) est prévu le matin, afin de permettre à chacun d'arriver selon ses possibilités. Le soir, un départ échelonné d'une heure (17h30 à 18h30) permet aux parents d'organiser leur vie professionnelle et familiale. Ceci aide à tenir en compte du rythme de chaque enfant et de chaque famille.

3.2. Les services

Les mercredis de l'année scolaire, tous les enfants participent à des services après le déjeuner (débarrasser, nettoyer les tables, ranger les tables et les chaises, passer le balai...)

Les collégiens ont la responsabilité de tâches bien précises, avoir une attention toute particulière aux plus petits et pendant les jeux libres, de gérer la distribution et le rangement des armoires activités.

Dans le même esprit, un groupe de grands primaires seront chefs d'équipe. Leur rôle et leur mission auront pour but de leur donner des responsabilités :

- Être responsable d'une table pendant le déjeuner
- Être responsables d'une équipe pendant le grand jeu
- Veiller sur les plus jeunes

3.3. Le déjeuner et le temps calme

Le déjeuner est un moment convivial où chacun se retrouve après les activités du matin. Il a lieu dans la grande salle, transformée en réfectoire.

Les enfants sont 5 par table, avec qui ils veulent. Il doit forcément y avoir un adulte invité à la table.

Des règles de vie ont été mise en place pour que le déjeuner se passe dans le calme et la bonne humeur pour tout le monde. Ces règles sont connues de tous.

Les repas sont fournis par les familles, mis au frais et repris par les enfants à l'heure du déjeuner.

Après chaque repas, un temps calme est obligatoire pour tous. Les plus petits peuvent faire la sieste. Les plus grands peuvent lire. Aucun enfant est à l'extérieur. L'équipe pédagogique veille à ce que ce temps soit particulièrement calme et paisible.

3.4. Le planning type de l'accueil

8h00 : Accueil échelonné des enfants / Temps libre

9h30 : Lancement de la journée

10h00 : Ateliers (Chorale / Aide aux devoirs /

Ateliers manuel ou artistique / Catéchisme)

11h00 : Jeux extérieurs / Temps libre

11h30 : Messe facultative

12h15 : Pique-nique puis services

13h00 : Temps libre

13h30 : Temps calme (Réunion des animateurs / Mise en place grand jeu)

14h15 : Rassemblement (Chant / chorégraphie / petits jeux)

14h30 : Grand Jeu

15h45 : Résultat du grand jeu et Goûter / Temps libre

16h45 : Evaluation pédagogique et clôture de la journée

17h00 : Rangement et ménage

17h15 : Petits jeux (Balle américaine, trampoline, foot...)

17h30 : Départ échelonnée

18h30 : Fermeture

3.5. Types d'activités

3.5.1. Activités de l'Accueil

Le périscolaire du mercredi, les temps d'accueil sont importants. C'est là que sont travaillés les activités liées aux thématiques des projets d'animations et que sont développés les initiatives personnelles ou de groupe. Chaque enfant peut pendant les jeux libres, être acteur de son activité.

<u>ACTIVITES</u>	
10h00 à 11h00	Chant Atelier Manuel ou artistique Catéchisme Aide au devoir
11h00 à 12h00 Jeux Libres	Jeux récréatifs sur l'espace vert Jeux de société
13h15 à 14h00 Temps calme	Jeux de société Lecture Repos
14h00 à 16h00 Grand jeu	Jeu collectif avec thématique
16h00 à 17h00	Jeux récréatifs sur l'espace vert

17h30 à 18h30	Jeux de société
Jeux libres	

3.5.2. Sorties

A chaque période d'accueil extra-scolaire, une sortie sera proposée. Elle sera :

- Culturelle : Cathédrale d'Amiens / Musée Jules Verne / Visite du Zoo / Ateliers d'artisan / Visite de la caserne des pompiers / Cinéma et spectacles
- Ludique : Parkafun / Piscine / Patinoire

3.6. Modalité de participation des enfants aux activités

Les modalités de participation des enfants sont différentes selon les types d'activités. Elles permettent de prendre en compte le choix de l'enfant, l'acquisition de la socialisation et de respecter les capacités de l'enfant et sa sécurité.

3.6.1. Activités libres et activités encadrés

Selon le type d'accueil et les moments de la journée, l'enfant a le choix de participer ou non à l'activité mise en place par l'animateur. S'il le préfère, des espaces de jeux ou des activités en autonomie sont accessibles. Il faut donc distinguer les temps d'activités encadrées des temps d'activités libres.

Les temps d'activités encadrés sont ceux où l'enfant est encouragé à participer à l'activité proposé par l'animateur et à la terminer. Cela lui permet de développer le sens de l'effort, sa concentration et même le goût du travail accompli.

Les temps d'activité libre ou en autonomie sont ceux où l'enfant choisit ses activités, il peut changer quand il le souhaite, aller et venir dans les espaces aménagés avec du matériel à disposition.

3.6.2. Mise en valeur des demandes de l'enfant

Les enfants peuvent exprimer de manière individuelle ou collective, de manière spontanée ou au cours de bilans, des souhaits d'activité, des propositions d'ateliers, des jeux collectifs, etc... Avec discernement, l'équipe pédagogique peut avec eux introduire la demande dans le planning des

activités et permettre ainsi de les rendre acteurs de la vie du Patro. Un conseil de coopération est mis en place et se réunit à la demande de n'importe quel membre du Patro (enfants, animateurs, bénévoles, directeur)

3.6.3. Activités à places limitées

Certains ateliers ou sorties proposées sont limitées par le nombre de participants. Les inscriptions seront prises dans l'ordre chronologique. Une pondération sera faite par le directeur afin que chaque enfant puisse d'une fois sur l'autre à tour de rôle, en bénéficier.

3.7. Prise en charge des enfants à besoins spécifiques

3.7.1. Prise en charge administrative

Le Patro accepte tous les enfants sans distinction et l'équipe mettra tout en œuvre pour mettre en place des procédures permettant l'accès aux activités des enfants à besoins spécifiques. Le directeur rencontrera la famille afin de mettre en place un Projet d'Accueil Individualisé (PAI), signé par les parties, expliqué à l'équipe. Ce PAI prendra en compte les points suivants :

- Information claire de la part de la famille sur les besoins de l'enfant
- Sensibilisation de l'équipe d'animation
- Prise de contact entre le médecin référent du Patro et celui de l'enfant
- Attentions et mesures spécifiques concernant les traitements et les gestes d'urgence

Selon les cas, notamment s'ils présentent des difficultés particulières (accès à la structure, pathologie grave, etc...) la DDCS sera intégrée à la réunion

3.7.2. Prise en charge pédagogique

La prise en charge pédagogique des enfants à besoins spécifiques signifie que l'équipe doit adapter ses activités en fonction des capacités de l'enfant, afin de favoriser son intégration. Tout en étant individualisé, cet accueil ne devra pas être stigmatisant. Il est important de sensibiliser les autres enfants à l'accueil de la différence même si elle éveille leur curiosité. L'apprentissage de la solidarité et du respect passe par la pudeur de chacun à propos des questions qui peuvent heurter la sensibilité de l'interlocuteur.

4. EQUIPE PEDAGOGIQUE

4.1. Constitution

L'équipe pédagogique du patronage est composée de :

- 1 directeur, stagiaire BPJEPS
- 2 animateurs, qualifiés BAFA
- 1 animateur, stagiaire BAFA
- 2 animateurs, non-qualifiés

Tout au long de l'année, des bénévoles non-qualifiés interviennent selon leurs compétences afin d'animer les ateliers du matin pendant les vacances et les soirs de semaines en périscolaire pour l'aide aux devoirs.

L'ensemble de la structure de l'ACM repose uniquement sur une démarche de bénévolat.

4.2. Rôle de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique travaille en contact direct avec les enfants et sont présents pour eux. Elle doit donc de servir d'exemple pour le public accueilli, les enfants et les parents, en maîtrisant son langage, son comportement et en ayant une tenue vestimentaire adéquate et correcte.

Par respect pour le public accueilli et toujours dans un esprit d'exemplarité, la ponctualité sera de mise. Il est important pour l'enfant de voir l'adulte présent lorsqu'il arrive, l'adulte faire le lien avec ses parents, l'adulte veiller à sa sécurité physique et morale.

Chaque membre de l'équipe pédagogique est responsable, chacun à son niveau, de l'enfant.

4.3. Rôle du directeur

Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants, de la mise en œuvre du projet éducatif via le projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'ACM.

- Mettre en œuvre les valeurs et les objectifs exprimés par l'organisateur dans son projet éducatif.
- Respecter et appliquer la réglementation en vigueur
- Suivre et évaluer les activités dans le respect du rythme de l'enfant et des valeurs de l'organisateur.

- Veiller aux démarches légales de l'ACM, au budget, aux locaux, au matériel et à l'organisation général.
- Développer le lien avec les familles, avec l'équipe.
- Mettre à la disposition de l'équipe des supports pour favoriser de nouvelles connaissances.
- Être quotidiennement vigilant sur tous les points de sécurité physique et moral des enfants et de leur environnement.
- Suivre les règles d'hygiène pour les personnes et les locaux (la pharmacie, les aliments, les vaccins, les nuisibles).

Il est lui incombe la gestion administrative et le suivi des projets. Il organise et anime les réunions de travail avec l'équipe pédagogique. Il est à l'écoute des besoins de chacun de ses collaborateurs afin de permettre à tous de travailler dans de bonnes conditions.

4.4. Rôle de l'animateur

La relation de l'animateur avec l'enfant est basée sur l'écoute, l'observation et la disponibilité. Toute activité proposée doit se faire par le jeu et le plaisir de faire. L'animateur doit être capable de prendre des initiatives, d'adapter la difficulté de son activité à son public, en fonction du nombre et de l'âge. Il veillera à mettre en place des objectifs opérationnels respectant le thème du projet d'animation.

L'animateur crée les conditions favorables de l'activité en préparant son déroulement, son matériel, en aménageant l'espace, en animant sa séance et en l'analysant. Les activités mises en place devront être au service de l'enfant et non d'elle-même afin de les aider à grandir vers une plus grande autonomie.

L'animateur encouragera et accompagnera les enfants dans sa participation aux activités en ayant en ligne de mire que l'enfant ne consomme pas l'activité mais qu'il en est l'acteur principal voire l'auteur.

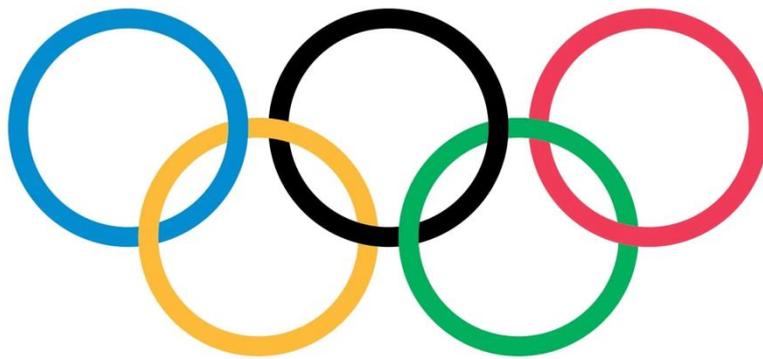
L'animateur devra toujours veiller aux points suivants :

- Réaliser un projet d'animation en cohérence avec les objectifs définis dans le projet pédagogique.
- Proposer un choix d'activités adaptés aux besoins, aux capacités et aux attentes des enfants.

- Travailler avec l'équipe pédagogique pour proposer ses activités
- Construire un lien de qualité avec les enfants
- Veiller à favoriser les savoir-faire et savoir-être des enfants
- Faire attention à ses limites physiques pour être disponible et bien présent à son public
- Aider et accompagner les enfants dans leurs projets
- Contribuer au respect des règles de vie en les respectant et en les faisant respecter
- Toujours veiller à la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

Tout problème de comportement ou tout autre difficulté devra être signalé au directeur.

Les J. O. au Patro

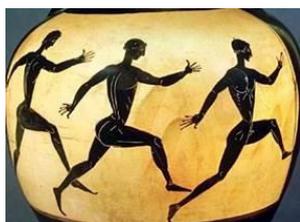


Pendant une année, nous souhaitons que :

- Les enfants découvrent l'histoire des J.O.
- Les enfants explorent les 5 continents
- Les enfants se familiarisent avec les symboles des J. O.
- Les enfants comprennent la devise, les valeurs et la philosophie des J. O. et puissent les vivre au sein du Patro

5. UN PEU D'HISTOIRE

5.1. Jeux antiques



Les premiers jeux ont eu lieu à Olympie, en Grèce, en 776 av. J.-C. Les cités étaient censées déposer les armes pendant la durée des Jeux pour permettre aux athlètes de rivaliser en paix. La «trêve sacrée» qui fut à l'origine de ces Jeux s'accompagnait de la déclaration suivante : «Puisse le monde être affranchi des crimes et des tueries ainsi que du choc des armes».

Parmi les premiers sports disputés à Olympie figuraient la course à pied, la lutte, la boxe, le pentathlon et les courses de chars.

Le premier champion olympique connu fut le coureur Koroibos. Seuls les hommes étaient autorisés à participer aux Jeux de l'Antiquité. La seule femme présente était la grande prêtresse de Déméter. Toutefois, dans la Grèce antique, les femmes avaient leurs propres jeux, qui avaient lieu à intervalles réguliers.

On sait que les Jeux olympiques anciens existèrent pendant douze siècles, jusqu'à 394 après J.-C.

5.2. Jeux modernes

C'est un Français né en 1863, Pierre de Freddy, baron de Coubertin, qui est à l'origine des Jeux modernes. Il estimait que le sport pouvait servir l'humanité et encourager la paix entre les nations. Son projet se réalisa en 1894 lorsqu'un congrès international réuni à Paris vota une résolution en faveur de la rénovation des Jeux olympiques; les premiers Jeux de l'époque moderne eurent lieu à Athènes, en 1896.

Les Jeux ont lieu tous les quatre ans. À partir de 1924, ils ont été divisés en Jeux d'hiver et en Jeux d'été. Les Jeux d'hiver ont commencé à avoir lieu en alternance avec les Jeux d'été après 1992, car les petits pays ne pouvaient se permettre d'envoyer la même année des équipes aux deux Jeux.



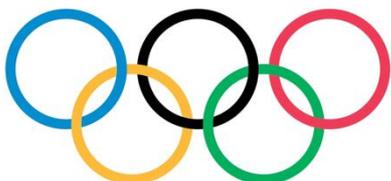
6. SYMBOLES

6.1. Les anneaux olympiques

Le symbole olympique exprime l'activité du Mouvement olympique et représente l'union des cinq continents et la rencontre des athlètes du monde entier aux Jeux Olympiques. »

(Charte olympique, Règle 8)

A chaque anneau de couleur correspond un continent :



-  : Océanie
-  : Afrique
-  : Asie
-  : Europe
-  : Amérique

6.2. Les colombes



Des colombes blanches sont habituellement lâchées lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques. Elles représentent un symbole de paix censé rappeler à toutes les nations que ces Jeux devraient aussi servir à promouvoir la paix et la fraternité entre les athlètes à travers le monde.

6.3. La flamme olympique

Le symbole le plus visible des Jeux est la flamme olympique. À Olympie, durant les jeux de l'Antiquité, une flamme sacrée brûlait continuellement sur l'autel de la déesse Héra. À l'ère moderne, la flamme olympique doit être allumée à Olympie, en Grèce, quelques mois avant l'ouverture des Jeux olympiques. Elle est ensuite transmise par relais depuis Olympie jusque dans la ville organisatrice des Jeux. Le jour de l'ouverture, arrivée dans le stade, elle sert à allumer la vasque dans laquelle brûlera la flamme pendant toute la durée des Jeux. Elle s'éteint le dernier jour des Jeux Olympiques.



6.4. La devise des jeux olympiques

Citius, Altius, Fortius - Plus vite, plus haut, plus fort.

Telle est la devise des jeux olympiques qui nous vient d'Henri Didon, un homme très connu dans le sport au 19^e siècle. Tous les 4 ans, les athlètes de haut niveau s'affrontent aux Jeux olympiques.

Sur glace ou sur neige, ils rêvent tous de la médaille d'or, mais qu'importe : l'important, c'est de participer !

7. VALEURS

Les valeurs des jeux olympiques sont l'excellence, le respect et l'amitié et n'oublions pas que les valeurs des jeux paralympiques sont détermination, égalité, inspiration et courage.

Les 4 piliers de la philosophie des J.O. sont le respect de soi et de son corps, le respect des autres, des règles et de l'environnement.

Les anneaux représentent l'universalité de l'olympisme.

8. DECOR

Dans la grande salle du Patro, sous l'écran au niveau de l'estrade, les anneaux olympiques. A chaque période s'ajoutera la carte de chaque continent avec son nom afin que les enfants puissent se repérer dans la géographie du globe.

A chaque période, les enfants choisiront 4 pays du continent en question afin de les découvrir plus particulièrement et constituer les équipes sous le drapeau de chaque pays.

Des phrases, des mots, des symboles seront rajoutés tout au long de l'année pour remplir les murs, la mémoire et le cœur de chacun.

9. CINQ PERIODES

9.1. 1ère Période

De début septembre aux vacances de la Toussaint :

 : Océanie

- Décor : Carte de l'Océanie à relier à l'anneau correspondant
- Phrase à afficher : « Citius, Altius, Fortius - Plus vite, plus haut, plus fort. » Devise des J. O.
- Symboles : Les 5 Anneaux Olympiques
- Valeurs : Le respect de soi, des autres, des règles et de notre planète

- Activités : Création des drapeaux des 4 pays choisis / création et maniement de flèches polynésiennes / collier de fleurs
- Journée de sensibilisation : L'environnement (tri sélectif)

9.2. 2ème Période

Des vacances de Toussaint à celles de Noël :

 : Afrique

- Décors : Carte de l'Afrique à relier à l'anneau correspondant
- Phrase à afficher : « L'important est de participer ! » Pierre de Coubertin
- Symboles : La Flamme Olympique
- Valeurs : Le fair-play
- Activités : : Création des drapeaux des 4 pays choisis / Fabrication de masques / Danse
- Journée de sensibilisation : La sécurité (Visite chez les pompiers)

9.3. 3ème Période

Des vacances de Noël à celles d'hiver :

 : Asie

- Décors : carte de l'Asie à relier à l'anneau correspondant
- Phrase à afficher : « On ne juge pas un homme sur le nombre de fois qu'il tombe mais sur le nombre de fois qu'il se relève ! » Jigoro KANO (Judo)
- Symboles : Les Colombes
- Valeurs : L'excellence et courage / sens de l'effort (volonté)
- Activités : : Création des drapeaux des 4 pays choisis / Fabrication des rouleaux de printemps / Calligraphie
- Journée de sensibilisation : Sport (sortie à la patinoire)

9.4. 4ème Période

Des vacances d'hiver à celles de Pâques :

 : Europe

- Décors : carte de l'Europe à relier à l'anneau correspondant
- Phrase à afficher : ASIC = Anima Sana In Copore Sano / un esprit sain dans un corps sain
- Symboles : Les objets de plusieurs disciplines olympiques
- Valeurs : Amitié / acceptation de l'autre et de ses différences
- Activités : Création des drapeaux des 4 pays choisis / confection d'objets typiques à ces 4 pays / Mise en place d'une chorégraphie d'une danse traditionnelle
- Journée de sensibilisation : Le patrimoine (visite au musée de Picardie)

9.5. 5ème Période

 : Amérique

- Décors : carte de l'Amérique à relier à l'anneau correspondant
- Phrase à afficher : « Se donner du mal pour les petites choses, c'est parvenir aux grandes avec le temps. »
- Symboles : Les médailles d'or, d'argent et de Bronze / un podium
- Valeurs : La persévérance / tenir dans l'effort pour atteindre le but
- Activités : Création des drapeaux des 4 pays choisis / création de symboles de pays de ce continent /
- Journée de sensibilisation : Jardinage (Visite du jardin des plantes)

10. EVALUATIONS

Chaque jour de vie de l'ACM, apporte son lot de situations nouvelles où toute l'équipe pédagogique devra prendre des décisions, s'adapter et donc compléter et modifier le contenu du projet pédagogique. En fonction de différents indicateurs qui permettent de faire le point sur la

qualité de l'accueil, en fonction des impressions des enfants, des demandes des parents, des modifications seront apportées. Une version définitive sera transmise aux parents au début de chaque année scolaire.

10.1. Évaluation avec les enfants

- En fin de journée pour les enfants inscrits le mercredi
- À tout moment de la journée, un bilan peut être mis en œuvre

Cette évaluation devra se faire sous forme ludique. L'équipe pédagogique choisira le type d'évaluation et veillera à varier régulièrement de méthode.

10.2. Évaluation avec les animateurs

- En période scolaire, au cours de réunion bilan, chaque mercredi soir
- En période de vacances, chaque soir lors du débriefing du jour et au cours de réunion bilan en fin de semaine
- Au cours d'entretiens individuels avec le directeur

Chaque projet d'animation mis en œuvre et chaque séance d'activité mis en œuvre fait l'objet d'un bilan et d'une évaluation faite au cours d'un débriefing chaque soir. Ce bilan permet d'évaluer la réussite ou non des objectifs opérationnels fixés, de mesurer la différence entre le prévu et ce qui a été vécu, l'impact sur les enfants. De ces bilans et évaluation naissent des perspectives ou des problématiques auxquels les projets suivants tenteront de répondre.

10.3. Évaluation avec les familles

L'équipe de direction se trouvant à l'ouverture et à la fermeture des portes, c'est l'occasion pour les parents de les rencontrer et de leur signaler des points de difficultés.

De plus, le directeur est présent à l'ACM tous les jours de la semaine et se tient à la disposition de chacun si nécessaire.

Une enquête de satisfaction est proposée chaque année aux familles pour évaluer et faire le bilan des actions de l'année et de la vie des enfants dans l'ACM.

10.4. Évaluation par l'équipe de direction

La rencontre de l'équipe de direction, un mardi sur deux à 14h30, permet d'évaluer pendant toute l'année la mise en place du projet pédagogique, les problèmes rencontrés, les solutions à élaborer et les changements à apporter dans l'organisation général afin d'améliorer la qualité de la vie quotidienne au Patro mais aussi la sécurité physique, affective et morale des enfants.